



PROGRAMME



# UNE HEURE ET DIX-HUIT MINUTES

PIÈCE DOCUMENTAIRE D'ELENA GREMINA  
MISE EN SCÈNE CÉCILE AUXIRE-MARMOUGET  
ADAPTATION DU RUSSE TANIA MOGUILEVSKAÏA ET GILLES MOREL

Avec

Cécile Auxire-Marmouget - *Dr Gaouss*

Luc Chareyron - *Juge Siltchenko*

Priscille Cuhe - *Juge Stachina*

Caroline Fornier - *La mère*

Anne-Lise Guillet - *Jeune fille assise à l'avant de l'ambulance*

Gilles Morel - *Premier Acteur*

Mickaël Taboyan - *Aide-médecin*

Christian Taponard - *Juge Krivoroutchko*

Régie générale, costumes et accessoires : Jane Joyet

Scénographie : Pierre Mélé assisté de Yann Jadeau

Création sonore et régie : Alain Lamarche

Création lumière et régie : Olivier Modol assisté de Maël Fabre

Photographies : Henri Granjean

Régie plateau : Didier Raymond

**Bords de scène à l'issue des représentations**  
**les mardis 18 et 25 février 2014**

Production : Compagnie Gazoline

Coproduction : Célestins - Théâtre de Lyon

Ce projet bénéficie de l'aide au projet de la Drac Rhône-Alpes.

La compagnie Gazoline est en conventionnement avec la Drac Rhône-Alpes, le Conseil général de la Drôme et la Ville de Valence.

La compagnie est soutenue par la Région Rhône-Alpes.

Remerciements à Elena Gremina et Mikhaïl Ougarov – TEATR.DOC Moscou, Olivier Werner - Cie Forages, Centre culturel Théo Argence - Théâtre de Saint-Priest, Cie Tire pas la nappe, Comédie de Valence - Centre dramatique national Drôme-Ardèche, Célestins - Théâtre de Lyon, le collectif Item

CRÉATION

**CÉLESTINE**

**DU 13 AU 26 FÉVRIER 2014**

**HORAIRE** : 20h30

Relâches : dim et lun

**DURÉE** : 1h30



**BOUCLES MAGNÉTIQUES**  
individuelles disponibles à l'accueil.

**BAR L'ÉTOURDI** : Sophie et l'équipe de SMB vous accueillent avant et après la représentation.

**POINT LIBRAIRIE** : Les textes de notre programmation vous sont proposés en partenariat avec la librairie Passages.



Pour vous rendre aux Célestins, adoptez le covoiturage sur [www.covoiturage-pour-sortir.fr](http://www.covoiturage-pour-sortir.fr) !

Toute l'actualité du Théâtre sur [www.celestins-lyon.org](http://www.celestins-lyon.org), Facebook et Twitter. Application smartphone gratuite sur l'Apple Store et Google Play.

## AVANT-PROPOS

En novembre 2009, le prévenu Sergueï Magnitski, avocat d'affaire moscovite âgé de 37 ans, décède en prison après un an de mauvais traitements et d'atteintes répétées à ses droits humains. Sa faute, avoir mis en lumière la mainmise par un « homme de paille » sur trois sociétés appartenant à une firme d'investissement britannique, Hermitage Capital. Cette appropriation illégale a été rapidement suivie d'un remboursement de la part du Fisc russe d'un « trop perçu » de 150 millions d'euros, une somme qui s'est évaporée instantanément sur des comptes offshore. Le dossier que monte Sergueï Magnitski pour défendre les intérêts de son employeur, révèle l'implication de plusieurs fonctionnaires haut placés (dans l'administration du Fisc, le service fédéral de sécurité, la justice, la police...) et débouche sur un dépôt de plainte. Retournement kafkaïen : d'abord entendu en tant qu'avocat du plaignant, il se retrouve personnellement mis en accusation et poursuivi par les fonctionnaires qu'il avait précisément désignés comme complices de l'escroquerie. Aussitôt placé en détention préventive, il subit des pressions multiples et systématiques et malgré d'atroces souffrances, conséquences de son état de santé, il refuse de revenir sur ses déclarations.

« L'affaire Magnitski » a suscité une mobilisation internationale de grande ampleur qui dénonce l'acharnement arbitraire dont il a été victime. Fin 2012, afin de lutter contre une criminalité financière qui sévit aux plus hauts niveaux de la Fédération de Russie, les États-Unis promulguent le *Magnitsky Act*. Une liste de dix-huit citoyens russes directement impliqués dans le calvaire de Sergueï Magnitski, menacés de sanctions : refus de visa, gel des avoirs détenus sur le territoire américain. Le 28 janvier 2014, le Conseil de l'Europe adopte un amendement qui, tout en laissant à Moscou la possibilité de réagir, demande aux pays membres d'aller dans le même sens.

La création d'*Une heure et dix-huit minutes* au TEATR.DOC Moscou a suscité une vive émotion. Au point que le Parquet russe a été contraint d'ouvrir une commission d'investigation sur le sujet précis des conditions du décès du prévenu. Le dossier sera finalement clos, en mars 2011, sans qu'aucun des responsables ne soit inquiété. Et comble de l'absurde, fin 2012, trois ans après son décès, le procès de Sergueï Magnitski sera rouvert. À suivre après les J.O.

Tania Moguilevskaïa et Gilles Morel  
[[www.theatre-russe.fr](http://www.theatre-russe.fr)]

## LA PIÈCE

Une heure et dix-huit minutes, c'est le temps pendant lequel on a laissé, sans lui porter secours, un homme agoniser, étendu sur le sol d'une cellule, menottes aux poignets.

Alors voilà la question qui se pose : quand un homme enfle l'uniforme du procureur, la blouse du médecin ou la robe du juge, perd-t-il toute capacité de rester un homme ?

Peut-il garder au fond de lui la moindre part d'humanité ?

Dans le cas qui nous concerne, il est évident que ces gens, enfilant leurs « sapes de boulot », ont déserté le camp de l'humanité.

Sur le plateau viendront ceux qui ont participé à la mort du héros : les Juges d'Instruction, les Juges du Tribunal, les surveillants et les médecins de prison. Leurs noms seront cités afin qu'ils puissent venir au théâtre pour se voir tels qu'ils sont. Eux jugent des gens, et ce soir, c'est vous, qui allez les juger.

Mikhaïl Ougarov  
Teatr.doc

## NOTE D'INTENTION

Mettre en scène *Une heure et dix-huit minutes*, dans nos théâtres, aujourd'hui, c'est prolonger le geste initial qui a provoqué la création de ce texte, rester connectés au réel, c'est-à-dire, rester en mouvement dans le processus de création, à l'écoute de l'actualité via le TEATR.DOC.

Nous sommes partis de la pièce-procès, de la pièce originelle, de cet Acte 1.

J'ai essayé d'écrire au plateau, à partir de l'adaptation des nouveaux textes de la suite écrite par Elena Gremina qui ont été adaptés par les traducteurs de la pièce.

Prendre cette œuvre issue du processus du théâtre documentaire et repartir de la fiction théâtrale, de l'endroit du théâtre, et respirer le texte au présent en adresse aux spectateurs qui auront un statut de jurés dans ce tribunal imaginaire, ce purgatoire fictif... Pendant une heure et dix-huit minutes...

J'aimerais que le spectateur ressente cette durée et projette son imaginaire sur ce dispositif.

Il ne s'agit pas d'une fable, mais d'une histoire vraie, d'une affaire qui ne connaît pas encore son dénouement, qui brûle comme la flamme olympique dans le ciel de la Russie et qui obscurcit encore l'actualité internationale...

Cécile Auxire-Marmouget



## ELENA GREMINA

### AUTEURE

Elena Gremina, dramaturge, scénariste, est née à Moscou en 1956. Depuis 1989, elle a écrit plus de vingt-cinq pièces qui ont été publiées, traduites, souvent primées et régulièrement mises en scène en Russie.

Elle est depuis quinze ans à l'origine, à la direction artistique, à l'organisation de la plupart des projets moscovites favorisant la découverte, l'essor et la diffusion (nationale et internationale) de la dramaturgie contemporaine russe, notamment documentaire.

Elle codirige, depuis sa création en 2002, la scène moscovite alternative TEATR.DOC Moscou qui constitue un foyer d'innovation théâtrale en prise avec le réel et de contestation citoyenne dont la radicalité ne cesse de s'affirmer.

Parmi ses pièces documentaires : *150 raisons de ne pas défendre la patrie* (2013), *Deux dans ma maison* (2011), *Septembre.doc* (2005).

La pièce *Une heure et dix-huit minutes* a été créée par Mikhaïl Ougarov en juin 2010. Elle est toujours à l'affiche du TEATR.DOC Moscou. La version anglaise a été mise en scène à Baltimore par Yury Urnov (mai 2011) ainsi qu'à Londres par Noah Birksted-Breen (novembre 2011).



©Henri Granjean du Collectif Item

## LA COMPAGNIE GAZOLINE

La compagnie Gazoline, équipe de création professionnelle, est créée par Cécile Auxire-Marmouget et Richard Mitou à leur sortie du CNSAD de Montpellier en 1996.

Ils mettent en scène et jouent dans les spectacles de la compagnie ; les dernières créations ont été mises en scène par Cécile Auxire-Marmouget.

La compagnie a été régulièrement accueillie en résidence à la Comédie de Valence (CDN Drôme-Ardèche), au Théâtre National de Toulouse et au Théâtre des Treize Vents (CDN Languedoc-Roussillon). Les spectacles de la compagnie ont été programmés dans de nombreux théâtres en France : Théâtre de la Manufacture de Nancy, Théâtre Molière - Maison de la poésie (Paris), Théâtre de la Criée (Théâtre National de Marseille), Théâtre de la Croix-Rousse à Lyon et à l'étranger...

Avec la compagnie Gazoline, Cécile Auxire-Marmouget a privilégié les textes d'auteurs contemporains et des formes artistiques singulières ; plaçant le spectateur en intimité avec les comédiens. En étroite collaboration avec le scénographe.

La mise en scène fait la part belle aux acteurs en essayant de trouver ce fragile équilibre qu'est la représentation avec le public au cœur d'un dispositif.

Au fil des créations, il apparaît que le choix des textes est guidé par un appel à l'imaginaire. L'imaginaire en réponse au réel...

Parmi leurs dernières créations : *Piscine (pas d'eau)* de Mark Ravenhill, *Meilleurs Souvenirs de Grado* de Franz Xaver Kroetz, *Le plus malin s'y laisse prendre* d'après l'œuvre d'Ostrovski, *Le Sportif au lit* d'après l'œuvre d'Henri Michaux, *L'Œil du jour (Mata Hari)* de Jean-Marc Lanteri.



©Henri Granjean du Collectif Item

# CÉLESTINS, THÉÂTRE DE LYON



DU 18 AU 22 FÉVRIER 2014

## CALIGULA

D'Albert Camus

Mise en scène Stéphane Olivé-Bisson

Avec Bruno Putzulu, Claire Cahen, Pascal Castelletta, Jean de Coninck, Christophe Kourotchikine, Patrick d'Assunção, Stéphane Otero, Cécile Paoli, Olivier Parenty

À noter : représentation supplémentaire le samedi 22 février à 16h



DU 25 FÉVRIER AU 1<sup>ER</sup> MARS 2014

## COSMOS

D'après le roman de Witold Gombrowicz

Adaptation et mise en scène Joris Mathieu / Cie Haut et Court

Avec Philippe Chareyron, Vincent Hermano, Rémi Rauzier, Marion Talotti, Line Wiblé



DU 11 AU 15 MARS 2014

## CHANTS DES GUERRES QUE J'AI VUES

Création française

Mise en scène Heiner Goebbels

Ensemble Orchestral Contemporain, direction Pierre-André Valade

LYON  
MUSIQUES  
BIENNALE  
EN SCÈNE  
2014

**OUVERTURE DES LOCATIONS  
POUR LES SPECTACLES D'AVRIL À JUIN**  
Réservez vos places dès le mercredi 5 mars 2014 !

# Célestins

THÉÂTRE DE LYON

04 72 77 40 00 - [WWW.CELESTINS-LYON.ORG](http://WWW.CELESTINS-LYON.ORG)

L'équipe d'accueil est habillée par **Antoine & Lili** PARIS

